



LOGEMENT

Rénover sa passoire thermique, le parcours du combattant

MARGOT HEMMERICH ([URL:/USERS/MARGOT-HEMMERICH](https://www.alternatives-economiques.fr/users/margot-hemmerich)) ET
CLÉMENTINE METENIER ([URL:/USERS/CLEMENTINE-METENIER](https://www.alternatives-economiques.fr/users/clementine-metenier)).
| 12/11/2020 |

Comment aider les plus précaires à rénover leur logement ? Réseau Eco Habitat et le Secours Catholique ont lancé un programme dans les Hauts-de-France permettant à ces ménages d'accéder à des travaux de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Reportage.

L'herbe est encore sèche de l'été qui touche à sa fin. Midi approche et le soleil cogne contre la baie vitrée de la véranda. Dans les Hauts-de-France comme partout dans l'Hexagone, les derniers mois ont été caniculaires. Pourtant, dans la maison de Clarisse et Stéphane ce matin de septembre, il fait bon. Pas plus de 20 degrés dans la grande pièce à vivre qui fait office de cuisine-salle à manger. « *Avant les travaux, les températures pouvaient atteindre 38 degrés à l'intérieur.* » Le sourire discret de Stéphane ne cache pas les années de stress et de misère. La chaleur insoutenable, puis les mois d'hiver, toujours trop longs. De novembre à mars, à la sortie du village de Pont-Sainte-Maxence, dans la campagne de l'Oise, « *il n'y a rien pour arrêter le froid* », lance Clarisse.

Avec son mari, elle habite ici depuis onze ans. Un grand terrain et une maison de plus de 100 m² héritée de son père dans laquelle le couple s'installe « *pour ne plus avoir à payer de loyer* », malgré le mauvais état général de la bâtisse. Ils fondent une famille, aujourd'hui composée de trois enfants, âgés de 2, 4 et 9 ans. Mais rapidement, les difficultés s'accumulent. La toiture, fissurée, laisse tomber la pluie au milieu du salon. Les fenêtres, mal isolées, ne servent plus que de décor, et la douche finit condamnée par les fuites et les inondations. Les factures d'énergie, elles, affichent des montants exorbitants.

« On était tous les deux au RSA, et on payait en moyenne 300 euros d'électricité par mois, plus 60 euros de fioul par semaine l'hiver pour alimenter le poêle car les radiateurs ne suffisaient pas à chauffer toutes les pièces de la maison. Mais même comme ça, je devais dire à mon fils de garder son manteau le matin avant d'aller à l'école. Quant à ma fille, la dernière, elle est née au mois de février ; en sortant de la maternité, je l'ai recouverte de quatre couvertures de laine : elle était glacée. »

Les plus précaires exclus des dispositifs

Comme plus de cinq millions de personnes en France, selon l'Observatoire de la précarité énergétique, Clarisse et Stéphane vivent dans ce qu'on appelle « une passoire thermique ». D'après l'Observatoire, la précarité énergétique commence quand au moins 8 % du revenu est dépensé dans les factures d'énergie. Pour quatre ménages sur dix, cette situation est liée à un problème d'isolation. Dans l'Hexagone, pourtant, des aides financières existent. « *De fait, de l'argent, il y en a* », affirme Franck Billeau, directeur et fondateur de Réseau Eco Habitat (REH).

L'association, créée en 2014 dans les Hauts-de-France, accompagne les familles les plus précaires dans leurs travaux de rénovation énergétique, en faisant l'intermédiaire entre les acteurs institutionnels et les propriétaires. REH se charge notamment de recenser toutes les aides existantes. « *Le problème, c'est que les gens qui vont chercher ces aides ne sont pas les plus précaires. Car quand il vous reste entre 5 et 10 euros par jour, vous n' imaginez pas pouvoir faire 40 000 euros de travaux* ».

D'autant que le système administratif ne leur facilite pas la tâche. En cause, le manque de lisibilité et la complexité des démarches. Franck Billeau détaille : « *D'un côté, l'Etat met en place son dispositif, de l'autre, une région déploie le sien pour cibler un public précis, idem pour telle commune ou communauté de communes, mais également les groupes de protection sociale, la CAF, les banques... les personnes les plus éloignées de l'écriture ou d'Internet vont abandonner. Il faut imaginer qu'on leur demande de remplir jusqu'à huit dossiers différents pour atteindre 90 % de financement du montant des travaux.* »

Dernières annonces en date ; le renforcement de MaPrimeRenov, dispositif qui remplace le CITE (crédit d'impôt transition énergétique), à hauteur de 2 milliards d'euros sur deux ans pour les propriétaires privés. Une « bonne nouvelle » toute relative, pour l'ensemble des acteurs du secteur : en arrivant au pouvoir, Emmanuel Macron avait en effet divisé par deux

le CITE. La rallonge du plan de relance ne représente alors qu'un retour à la situation antérieure, avec une incertitude sur la suite puisqu'il ne s'étale sur deux ans. *« Et puis en ouvrant cette enveloppe, il faut aussi se rappeler qu'il existe beaucoup de gens invisibles, pour qui ces annonces ne veulent pas dire grand-chose si on ne met pas de moyens dans l'accompagnement des personnes en difficulté »*, confirme Franck Billeau.

En effet, les familles les plus modestes restent les plus éloignées des dispositifs d'aide à la rénovation. Au lieu de réaliser des travaux, elles se tournent souvent vers des associations caritatives, comme le Secours Catholique ou la Fondation Abbé Pierre, pour payer leurs factures en fin de mois. C'est face à ce constat qu'en 2014, REH lance un premier programme en Picardie (avant de l'élargir en 2019 à tous les Hauts-de-France) pour servir d'intermédiaire et aider les plus pauvres à engager de lourds travaux de rénovation.

Franck Billeau a travaillé vingt ans au Secours Catholique avant de fonder REH. *« On constatait que 25 % des aides financières consacrées par le Secours Catholique servaient à payer des factures d'énergie. Ainsi, chaque fois qu'un donateur donne 100 euros, on reverse systématiquement 25 euros à EDF. L'idée est d'utiliser cet argent autrement. »*

« On pensait que c'était impossible »

La première fois que le couple demande de l'aide, il y a deux ans, c'est justement pour payer une facture d'électricité. *« J'ai vu une assistante sociale, qui était outrée du montant. Elle a contacté le bureau d'études Citémétrie, qui nous a expliqué qu'on avait droit à 30 % de la valeur des travaux, qui nous seraient remboursés après coup. Bien sûr, on n'avait ni les fonds, ni l'accord de la banque pour emprunter. Et puis, on n'avait aucune idée des travaux à mener en priorité »*, se souvient Clarisse. Avec son mari, ils rencontrent des entreprises, attendent des devis : rien ne vient. *« Quand ils nous ont vus, et l'état de notre maison, ils ont compris qu'on ne pourrait jamais payer »*, soupire-t-elle. Finalement, en cherchant sur Internet, leur assistante sociale découvre l'existence de REH et prend contact.

Pour répondre au phénomène de non-recours et toucher un public invisible des pouvoirs publics, le programme s'appuie sur le large réseau de bénévoles du Secours Catholique. Ceux-ci établissent un lien de confiance et accompagnent les familles dans toutes les démarches. Christian Guillier est le bénévole qui a aidé Clarisse et Stéphane. *« Quand je les ai rencontrés, leur situation était critique »*, se souvient-il. Dès la première visite, il dresse un état des lieux complet : les fenêtres, la toiture, mais aussi la cheminée qui risquait de mettre le feu à la maison à tout moment et les conséquences du monoxyde de carbone qui s'en dégagait...

« Surtout, le réseau nous a aidés à tout financer, à cumuler les primes. Après les années qu'on avait vécues, on pensait que c'était impossible. En fin de compte, tout a changé. Je pense qu'aucun particulier dans notre situation ne peut arriver à faire tout seul ce que REH a fait pour nous », esquisse Clarisse, souriante à son tour.

Réalisés en un mois, les travaux (réfection de la toiture, isolation des murs et plafonds, pose de menuiseries en double vitrage et d'une VMC, installation d'un poêle à granulés) ont coûté 43 000 euros. De sa poche, le couple a versé 7 000 euros de reste à charge – obtenus grâce à des prêts CAF et des crédits départementaux –, échelonnés sur plusieurs années. Leur facture d'énergie est quant à elle passée de 300 euros par mois à moins de 150.

Depuis 2015, 70 chantiers ont été réalisés, et sont à ce jour terminés. D'ici 2024, s'il souhaite s'étendre à d'autres régions françaises, le programme mené dans les Hauts-de-France vise à faire passer 200 nouvelles maisons en classe énergétique A ou B, consommant entre 90 et 50 kw par m², et doit par ailleurs encourager une filière de matériaux biosourcés.

Debout dans sa salle de bains, Clarisse est aujourd'hui fière de faire visiter sa maison. Bien sûr, il reste la décoration, « *les séquelles du passé* » à camoufler par des peintures neuves. Mais tout ça, « *ce n'est plus vital* », abonde la jeune femme. Les factures diminuées de moitié permettent d'entrevoir un futur plus doux. Retrouver du travail, et pourquoi pas, enfin, partir en vacances.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.
